

## ACTIVITES ET SITES DE LOISIRS / DESTINATION

**NOM DE VOTRE  
ETABLISSEMENT :**

Libellé de facturation :

(nom et adresse)

**Email :**

**Pour bénéficier des services décrits dans le guide du partenariat joint, je choisis :**

Mon Offre - 2019		Prix Unitaire TTC	nb	Montant TTC
<input type="checkbox"/> <b>PREMIUM</b> (1 page)	<input type="radio"/> 1 page intérieure dans le cahier loisirs	2 160 €		
	<input type="radio"/> 4ème page de couverture du cahier Loisirs	2 880 €		
<input type="checkbox"/> <b>OR</b> (1/2 page)	<input type="radio"/> Association 1901 ou équipement public marchand	720 €		
	<input type="radio"/> Entreprise	1 080 €		
<input type="checkbox"/> <b>ARGENT</b> (1/4 page)	<input type="radio"/> Association 1901 ou équipement public marchand	360 €		
	<input type="radio"/> Entreprise	600 €		
<b>TOTAL TTC</b>				

Le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 201\_\_

Bon pour accord, cachet & signature :

Je règle par :

Chèque (à l'ordre de 'SPL Destination Les Sables d'Olonne')

Virement bancaire

Mandat administratif

Conditions générales de vente

1 / La réalisation de l'encart publicitaire sera effective si réception du bon de commande dûment rempli, du visuel et de la totalité du paiement à la date limite d'envoi spécifiée sur le courrier.  
2 / L'ordre d'affichage dans le guide dépend du niveau de partenariat choisi, du nombre d'annonceurs, de la thématique, de l'ordre d'arrivée des annonces et enfin de l'ordre alphabétique.  
3 / Pour les offres visibilité «Optimum» et «Premium», un BAT sera envoyé au prestataire par mail, et doit être retourné à l'office de tourisme des Sables d'Olonne - Service Editions dans les 4 jours suivant sa présentation. L'absence de retour signé avec la mention «bon pour accord» implique 'ipso facto' l'acceptation de l'annonceur.  
4 / Tout élément photographique confié par l'annonceur pour la réalisation de son encart publicitaire est réputé libre de droits, dans le cas contraire, l'annonceur déclare disposer des droits nécessaires pour l'utilisation de ces éléments confiés au support et dégage ce dernier de toute responsabilité relative à l'insertion de la publicité commencée.; 5 / L'annonceur est tenu de respecter les conditions proposées dans l'annonce.  
6 / Aucune annulation ou modification ne sera admise en cours de fabrication.  
7 / Tout retard de parution ne peut être une cause d'annulation du présent contrat et donner droit soit à une indemnité compensatoire et soit au non-paiement.  
8 / La signature du bon de commande, engage le signataire ainsi que l'Office de Tourisme des Sables d'Olonne. Elle implique de la part de cet annonceur, acceptation sous-réserve des conditions générales ci-dessus.; 9 / En cas de litige, seul le tribunal administratif du siège social de l'éditeur sera reconnu compétent.  
10 / Toute insertion implique l'envoi d'un exemplaire de l'édition à titre de justificatif.

●●● **OFFICE DE TOURISME DESTINATION LES SABLES D'OLONNE**

1 Promenade du Maréchal Joffre / BP 20146 / 85104 LES SABLES D'OLONNE Cedex  
Service Web: Tél. +33 (0)2 51 96 85 83 / webmaster@otls.fr

**www.lessablesdolonne-tourisme.com**

